

Quoi de Neuf ? Petra zo Nevez ?

N° 10
08.05.2020

MAIRIE DE KERNOUËS

Pont Mein
29260 KERNOUËS

CONTACT

02.98.83.05.04
accueil.mairiekernoues@orange.fr

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi > Vendredi : 9h15 - 12h15
Mercredi : 9h15-12h15 / 13h30-16h30

PERMANENCE DU MAIRE

Lundi : 10h00 - 12h00 ou sur rendez-vous

PERMANENCE DES ADJOINTS

Sur rendez-vous

DÉCHETTERIE

Lundi > Samedi : 09h00-12h00 / 14h00-17h45
Dimanche > Fermé

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LESNEVEN 02.98.21.11.77

SPED SERVICE ELIMINATION DES DÉCHETS 02.98.21.87.88

CDAS : 02.98.83.23.66

SAMU : 15

POMPIERS : 18

GENDARMERIE : 17

PHARMACIE DE GARDE : 3237

EDF/ENEDIS DÉPANNAGE : 09 726 750 29

RÉGIE DES EAUX LESNEVEN : 02 98 83 02 80

ORANGE DÉPANNAGE : 3900



INSCRIVEZ-VOUS ET RECEVEZ ce bulletin par mail.

Transmettre votre adresse e-mail à
accueil.mairiekernoues@orange.fr

RÉOUVERTURE DES ÉCOLES ET DU SERVICE GARDERIE :



En cette fin de confinement, de nombreux sujets sont au centre des discussions. Un de ses sujets majeurs est la réouverture des écoles, des cantines, ainsi que des garderies. Dans cette perspective, nous avons décidé de ré ouvrir la garderie scolaire intercommunale en mettant certaines mesures en place afin d'assurer au mieux un des services publics rendus aux habitants de nos communes.

Cette réouverture repose sur quatre principes généraux :

- Le maintien de la distanciation physique
- L'application des gestes barrières
- La limitation du brassage d'élèves
- L'assurance des nettoyages et d'une désinfection des locaux et matériels

A partir du 12 mai prochain, les écoles Saint Joseph et Sainte Anne ouvrent. La garderie sera donc ouverte le matin de 7h30 à 8h15 et le soir de 16h10 à 18h50.

Afin d'appliquer les principes énoncés, la garderie se déroulera dans la salle communale LOUIS PAGE.

Au-delà de la garderie, un maximum de moyens sera mis en place par les communes pour accompagner au mieux les deux écoles pour la reprise des cours (mise à disposition des salles et du boulodrome).

Le maire et les adjoints restent à votre entière disposition, n'hésitez pas à nous contacter pour tout problème dans la commune.

Dans ce contexte très particulier, prenez soin de vous et de vos proches.

Pascale AUFFRET
Adjointe au service
Enfance-Jeunesse

Christophe Bèle : 06.09.79.04.89

Ronan Tigréat : 06.14.68.57.22

Isabelle Boulic : 06.03.42.90.98

Pascale Auffret : 06.77.40.44.94

Anne Génard : 06.45.92.27.32

RÉOUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC :

L'accueil se fera du lundi au vendredi de 9h15 à 12h15 selon les prescriptions suivantes :

- * Le nombre de personnes présentes simultanément en attente à l'accueil sera limité à 3.
- * Gel hydroalcoolique à disposition à l'entrée.
- * Contacter la mairie par téléphone avant de se déplacer.
- * Afin de respecter les distances, un marquage au sol sera matérialisé.
- * Le port du masque est conseillé.
- * Venir en mairie avec votre crayon.
- * Merci de privilégier les dépôts de documents par mail ou dans la boîte aux lettres.
- * Le service photocopie ne sera pas assuré.



GARDERIE : ATTESTATION FISCALE

Les parents des élèves ayant fréquenté la garderie en 2019, peuvent demander une attestation fiscale à l'adresse suivante : mairie.kernoues@wanadoo.fr. Le document sera envoyé par retour de mail.

Lors de la reprise du service de la garderie, Apolline remettra en main propre les attestations aux parents n'ayant pas fait de demande par internet.



impots.gouv.fr
un site de la Direction générale des Finances publiques

Ci-dessous la présentation des nouveautés déclaratives de cette année :
<https://www.impots.gouv.fr/portail/www2/minisite/declaration/supports.html?7>

annonces paroissiales **buhez ar barrez**

PEM SUL 2020 au FOLGOËT :

Au mois de mai, mois de Marie, le Folgoët vit ses Pemp sul, 5 dimanches du mois (6 cette année, si on inclut la fête de l'Ascension !). Dans ce haut lieu de foi qu'est Notre-Dame du Folgoët, cette tradition populaire remonte à plusieurs siècles, et entend bien se poursuivre grâce aux deux propositions suivantes :

- Un office diffusé le dimanche après-midi à la radio RCF et sur internet (sites du diocèse diocese-quimper.fr de la paroisse ndfolgoet.fr, sur la page Facebook de la paroisse. Pour le vivre ensemble, les gens sont invités à le regarder soit à 15h00, soit à 18h00.

- Après le 11 mai : Une proposition de pèlerinage, sous forme de démarche personnelle ou par petits groupes (moins de 10 personnes) à vivre à la basilique en plusieurs étapes : à la fontaine, devant la croix, devant l'autel, devant le vitrail de Saläun ar fol, devant la statue de Notre-Dame du Folgoët. Il sera également à nouveau possible de rencontrer un prêtre pour une écoute ou pour se confesser.

Contact : P. Gérard Le Stang. cure@ndfolgoet.fr 0672733305



- CÉRÉMONIE DU 08 MAI -

Compte tenu de la situation exceptionnelle liée à l'état d'urgence sanitaire et aux mesures de confinement, le secrétaire d'état indique que la cérémonie du 08 mai se déroulera en comité très restreint.

Cérémonie et dépôt de gerbe à 10h30, en présence des membres du bureau de l'UNC et du Maire.

en côte des légendes aod ar mojennou

• HÔTEL COMMUNAUTAIRE DE LESNEVEN

Compte tenu des travaux actuels, l'hôtel communautaire ne sera pas en mesure d'accueillir du public à compter du 11 Mai. Un accueil téléphonique au 02 98 21 11 77 et par mail contact@clcl.bzh reste néanmoins opérationnel aux horaires habituels. Pour les demandes ne pouvant être traitées à distance, les personnels d'accueil pourront proposer aux usagers des créneaux de rendez-vous sous condition de porter un masque (à défaut l'entrée dans le bâtiment sera refusée).

En raison du jour férié du jeudi 21 mai (ascension), les accueils de l'ensemble des services de la CLCL seront également fermés le vendredi 22 mai.

• SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS - SPED

L'accueil du service déchets reste accessible, du lundi au vendredi 8h-17h, par mail à l'adresse sped@clcl.bzh et téléphone au 02 98 21 87 88. Il est demandé aux usagers de privilégier les démarches dématérialisées en consultant préalablement le site internet de la CLCL rubrique www.clcl.bzh/environnement/dechets

De nombreuses informations, procédures ainsi que divers demandes et formulaires administratifs y sont présents.

Par exemple : si vous souhaitez faire une demande de composteurs, vous pouvez télécharger sur le site internet ou demander par email une convention. A la réception de celle-ci, il vous sera demandé de la signer et de la transmettre par voie postale accompagné d'un chèque de caution. Une fois ces pièces réceptionnées par le service, un composteur sera livré par un agent à votre domicile.

Aussi, en cas de déménagement, les bacs seront repris au domicile à votre domicile, la carte d'accès sera désactivée et devra ensuite être retransmise au service déchets par voie postale. Concernant les aménagements, merci de contacter le service par mail ou téléphone directement, une carte d'accès et éventuellement des bacs vous seront ensuite livrés à votre domicile.

- REPORT DE COLLECTE ET ACCÈS DÉCHÈTERIE JOURS FÉRIÉS DU MOIS DE MAI ET JUIN -

En raison des jours fériés du mois de Mai et Juin, les accès à la déchèterie seront reportés au lendemain les tournées des camions de collecte seront décalées comme ci-dessous :

- Vendredi 8 Mai (Armistice 1945) -

BAC JAUNE = Kernouës + Kernilis : la collecte sera reportée au samedi 9 Mai.

- REPRISE DES HORAIRES DE LA DÉCHÈTERIE ET AIRES DE DÉCHETS VERTS -

Une semaine après leur réouverture, les sites de la déchèterie de Lesneven (Gouerven) et des aires de déchets verts de Plounéour-Birgogon-Plages (Lanveur) et de Guissény (Kergoniou) reprennent leurs horaires habituels à savoir de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h45 du lundi au samedi et seront fermés les dimanches et jours fériés. Les vendredis et samedis sont de nouveaux accessibles aux particuliers.

Les modalités d'accès prenant en compte le dernier chiffre figurant sur l'immatriculation restent, conformément à l'arrêté préfectoral, de rigueur durant toute la durée de l'état d'urgence sanitaire. Pour les numéros tombant un dimanche ou un jour férié, l'accès sera autorisé le lendemain.

Concernant les professionnels conventionnés, ils pourront dès le 11 Mai accéder à la déchèterie sans modulation même si le jour ne correspond pas à leur immatriculation.

Afin de réguler la circulation sur le site de Gouerven (Lesneven), les barrières installées seront prochainement mises en service et limiteront l'accès à 4 véhicules par aires de déchargement. Elles seront activées sur présentation d'une carte d'accès au point d'apport volontaire. Merci de vous munir dès à présent de votre carte lors de votre visite.

• SERVICE EAU/ASSAINISSEMENT

L'accueil du service Eau/Assainissement reste accessible, du lundi au vendredi 8h-17h, par mail à l'adresse contact-eauetasst@clcl.bzh et téléphone au 02 98 83 02 80 (pour toute demande urgente d'intervention le service d'astreinte est accessible 24h/24). Il est demandé aux usagers d'effectuer ses démarches de façon dématérialisées en consultant préalablement le site internet de la CLCL rubrique www.clcl.bzh/environnement/eau-assainissement. De nombreuses démarches (demande de raccordement, ouverture/rupture de contrat d'abonnement, demande de contrôle de conformité...) y sont accessibles.

Les contrôles du service public d'assainissement non-collectif (SPANC) restent suspendus

- STOP AUX LINGETTES -

Dans ce contexte d'épidémie, beaucoup ont tendance à sur-utiliser les lingettes nettoyantes. Malheureusement beaucoup d'entre elles sont encore jetées dans les toilettes... En plus d'être une aberration écologique, ce geste représente un vrai fléau pour les réseaux et pompes de relevage d'assainissement...

Alors on fait quoi ? On jette tout simplement lingettes, sopalins et rouleaux de papiers toilette dans sa poubelle d'ordure ménagère. Même s'il est indiqué sur l'emballage « biodégradables ».

Et pour aller plus loin, on dit STOP AUX LINGETTES JETABLES et on reprend l'utilisation de simple bout de tissus pour faire son ménage (chiffons, trochons, vêtements usés...).

> Merci de respecter le travail des agents du service Eau/Assainissement qui se mobilisent, en équipe réduites, pour assurer la continuité de la collecte et du traitement de vos eaux usées !!

RESTONS SOLIDAIRES !

• SERVICE ÉCONOMIE

Le service économie est joignable par mail à economie@clcl.bzh

- SOUTENIR LES COMMERCE DE PROXIMITÉ -

Bons d'achat solidaire CLCL sur la plateforme Boutiques des légendes : Déjà 30 commerces, artisans, restaurateurs de la CLCL y sont inscrits et grâce à la mobilisation de chacun près de 2 000€ de bons d'achat ont été commandés sur la plateforme ! DEUX MILLE MERCI à chacun d'avoir rapidement répondu présent et contribué à soutenir les commerces du territoire ! La solidarité continue grâce à vous alors faites grimper la cagnotte et la trésorerie de vos boutiques préférées.

> Commerçants, artisans, restaurateurs > inscrivez-vous sur www.boutiques-des-legendes.fr/creez-votre-compte-bons-dachat

> Habitants et consommateurs > continuez vos bonnes actions et parlez du site <https://boutiques-des-legendes.fr/rubrique/bon-dachat/> autour de vous.

ASSOCIATION SOLIDARITE COTE DES LEGENDES

L'association qui aide les personnes en exil lance un appel pour une situation exceptionnelle.

Pour éviter une mise à la rue, nous cherchons un logement vacant pour une famille nombreuse que nous suivons. Idéalement composé de 2 ou 3 chambres, disponible début juillet, un logement même très modeste ou vétuste conviendrait. Contactez-nous d'urgence au 06.74.02.87.25 ou solidaritecotedeslegendes@gmail.com.

NB : Association reconnue d'intérêt général : un logement à loyer gracieux ou modéré vous donne droit à des réductions d'impôt.

PROCHAINE PARUTION
LE 22 MAI 2020
Dépôt des articles pour
le 20 Mai à 12h00



PRODUCTION & ÉDITION
Mairie de Kernouës
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Christophe BÈLE, Maire
DÉPÔT LÉGAL
16 mai 2014